



TOURNOI DU 1^{er} MAI 2022

RÈGLEMENT U 11 Féminines

- 1 - Chaque équipe sera composée de **8 joueurs + 1 remplaçant**.
- 2 - L'arbitrage sera entièrement assuré par l'AS Bélugas de Belz.
- 3 - La durée des matches sera d'**une fois 10 minutes**.
- 4 - Le classement des poules s'effectuera comme suit :
 - match gagné : **3 points**
 - match nul : **2 points**
 - match perdu : **1 point**
 - en cas d'ex-aequo les équipes seront départagées par dans l'ordre : le goal-average particulier, le goal-average général, la meilleure attaque, une série de 5 tirs au but.
- 5 – Il y a **2 poules de 4 équipes le matin, puis deux poules de 4 équipes l'après midi**.
Les poules de l'après midi seront composées :
Poule A : des 1^{er} et 2^{ème} des deux poules du matin
Poule B : des 3^{ème} et 4^{ème} des deux poules du matin
- 6 – L'esprit n'est pas à la compétition à proprement dit, mais à la promotion du football féminin à travers des équipes non mixtes.
- 7 - Il n'y aura **pas de hors-jeu**.
- 8 - Tous les coups-francs seront directs. Le mur sera autorisé à 6 mètres. Toute faute à l'intérieur de la surface de but sera sanctionnée par un pénalty.
- 9 - **Le gardien ne peut pas prendre à la main dans la surface de but, une passe au pied ou une remise en touche d'un de ses partenaires**. Le gardien ne peut pas jouer à la main en dehors de la surface de but.
- 10 - Tous les joueurs devront être licenciés à la Fédération Française de Football. **Ils devront pouvoir présenter leur licence à tout moment de la journée**.
- 11 - Tout litige non prévu par le présent règlement sera tranché souverainement par l'organisateur.
- 12 - L'AS Bélugas décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir pendant le tournoi. Chaque joueur et dirigeant devra être assuré par son club.